

LE CANADA

Ottawa, 4 Octobre 1883

COURRIER DU JOUR

Les citoyens de Québec ont décidé d'offrir un grand bal au marquis de Lorme et à la princesse Louise, le 18 courant.

Le journal le *Travailleur* vient d'être considérablement agrandi. Nous voyons avec plaisir que ce journal, sous l'habile direction de son rédacteur M. Ferd. Gagnon est en voie de prospérité.

M. Kaulbach, conservateur, et M. Keefer, libéral, ont été tous deux mis en nomination, hier, pour la représentation du comté de Lunenburg, N.-E., à la chambre des communes. C'est un comté où les partis sont à peu près d'égale force.

Du *Star*:

Le banquet de sir Hector Lange vin promet d'avoir un éclatant succès. Plus de 400 personnes ont déjà souscrit pour faire honneur à cet homme d'Etat distingué, et tous les membres du gouvernement fédéral ont été invités.

De la *Minerve*:

Le *Globe*, par le ministère de son correspondant d'Ottawa, s'oppose à la nomination d'un Canadien-français comme inspecteur des bureaux de poste des comtés d'Argenteuil, Ottawa et Pontiac. La nouvelle charge dont parle le *Globe* n'est pas encore créée, et l'heure où l'organ francophobe dictera ses volontés à nos gouvernements n'a pas encore sonné.

Une indisposition passagère empêchant notre collaborateur Ludovic de nous donner aujourd'hui sa chronique du jeudi, nous la remplaçons par une partie d'une chronique de Bernadille, prise sur le *Moniteur Universel*, de Paris, au sujet de Naundorff lequel prétendait être Louis XVII. Il en a été question dans le *Canada* le lendemain de la mort du comte de Chambord.

Nous n'avons pas encore de rapports complets de l'élection d'Algoa; mais ce que nous en savons jusqu'à présent ne donne à M. Lyon, qu'une majorité de 38 voix, et il pourrait bien se faire que cette majorité se changerait en minorité lorsque tous les rapports seront connus. Quoiqu'il en soit, les grits n'ont pas raison, en face d'une aussi mince majorité, de prétendre que le peuple d'Algoa approuve leur politique, quand on connaît à l'aide de quels moyens ils l'ont obtenue.

Sir John A. Macdonald, dont la présence était tout à fait inattendue, hier soir, à la représentation dramatique à la salle d'Opéra, a été l'objet d'une véritable ovation à son arrivée dans la salle. Ces acclamations toutes spontanées d'une foule censée appartenir aux deux partis politiques, est une preuve éclatante en faveur du vieux chef d'une popularité aussi grande dans la capitale que celle dont il jouit dans tout le pays. Et le *Free Press* qui ne laisse pas passer une journée sans lui lancer des injures. Pauvre journal grit! Votre influence est bien petite.

CHRONIQUE

A l'occasion de la mort du comte de Chambord, Louis-Charles de Bourbon, Charles Edmond de Bourbon et Adelberth de Bourbon, capitaines d'infanterie dans l'armée des Pays-Bas, viennent de rappeler à la nation française qu'ils sont les fils et les héritiers du duc de Normandie, Louis XVII, et dans cet acte solennel ils prennent à partie d'un côté la mémoire du comte de Chambord, qui avait usurpé, au moins comme prétendant, la place de l'héritier direct, et de l'autre le comte de Paris, qu'ils adjurent de ne pas croire à la fin de la branche aînée des Bourbons.

Nous ne dirons pas que cet acte eût été attendu, car on ne songeait guère aux Naundorff, mais il était commandé, pour des gens aussi soigneux de ne pas laisser prescrire leurs prétentions, et qui n'ont jamais négligé une occasion de revendiquer et de protester.

Ah! si Louis-Charles de Bourbon ne remonte jamais sur le trône de ses pères, ce ne sera pas faute d'avoir réclamé ses droits. Le père, la mère, les enfants n'ont fait que cela toute leur vie.

Un jour, en 1834, tandis qu'un autre pseudo-Louis XVII, celui qui se faisait appeler le baron de Richemont, comparait en cour d'assises sous la prévention de complot et d'escroquerie, les jurés virent tout à coup se dresser devant eux un vieillard tout de noir vêtu, porteur d'un grand pli à large cachet rouge. C'était Morel de Saint-Didier, qui venait signifier à la justice la protestation du prince contre l'intrigant cité devant elle. Cette protestation obtint un succès de fou rire que Naundorff n'avait point prévu.

La mort de l'ancien horloger a été portée à la connaissance de toutes les cours de l'Europe. Quand il mourut, à Delft, en 1845, sa famille fit insérer tous ses titres dans son acte mortuaire, ainsi que sur son épitaphe, et comme le gouvernement hollandais, à qui cela était parfaitement égal, a laissé faire, on a voulu en inférer qu'il avait reconnu ses droits à la couronne de France. Sa veuve, la douairière de Bourbon, a notifié *urbi et orbi* la mort de son fils Ange-Emmanuel, deuxième machiniste à bord du *Curacao*, en 1878. Les enfants en ont appelé deux fois à la justice: en 1850, devant le tribunal de la Seine, et en 1874 devant la cour d'appel, pour faire décider que l'acte de décès du 24 prairial était nul, que Naundorff était le fils de Louis XVI et qu'ils seraient admis à jouir de tous les droits civils leur appartenant comme ses représentants légitimes.

Au fond, il y aurait moyen de s'arranger, et ils passeraient encore condamnation sur le trône de France, pourvu qu'on leur restituât les biens, dignités et honneurs de leur rang. C'est en ces termes qu'ils avaient proposé, au moment du dernier procès, une transaction au comte de Chambord et au comte de Paris, qui ont, paraît-il, oublié de leur répondre.

De tous les faux Louis XVII, pas un ne s'est montré aussi audacieux ni aussi tenace que Naundorff. Au moins les autres n'avaient pas laissé de famille. Celui-ci a une veuve et des enfants qui continuent son commerce, peut-

être de bonne foi. Il se trouve avoir fondé une dynastie.

La destinée de cet aventurier est étrange: Prussien, il revendique la couronne de France, et fait chez nous un certain nombre de dupes, dont quelques unes n'étaient point méprisables. Juif d'origine, protestant de religion, décrié pour le désordre de ses mœurs, il recrute des partisans parmi le clergé, et il se fonde même une secte nouvelle, l'œuvre de la Miséricorde, sous la direction du fameux Vintras, pour soutenir ses droits.

On a prétendu, tout récemment encore, que personne n'avait rien pu découvrir sur son passé avant son premier voyage à Paris, en 1832. C'est une erreur. Si sa jeunesse est restée mystérieuse, on le suit parfaitement à partir de 1810, où il était horloger à Berlin, et l'on a retrouvé les preuves d'une accusation d'incendie dirigée contre lui en 1824 et suivie d'un acquittement, puis d'une accusation de fausse monnaie, qui amena une condamnation à trois ans de prison.

Venu à Paris sans un sou, il ne tarda pas à grouper autour de lui un cercle d'adeptes et même à se faire une petite cour où il faillit un moment enrôler le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, qui, toutefois, reconnut la supercherie. On n'estime pas à moins de quatre millions, dit Quéraud, les subsides qui lui furent remis en l'espace de quatre mois.

Ce prétendu Louis XVII, qui avait puisé les éléments de sa biographie supposée dans un mauvais roman de Regnault-Warin, publié en 1801: le *Cimetière de la Madeleine*, ne savait même pas l'ordre des prénoms du Dauphin, et prétendait s'appeler Charles-Louis au lieu de Louis-Charles. Il se disait né en 1775, tandis que le petit martyr du Temple était né en 1785. Tous ses manifestes et tous ceux de ses avocats étaient un tissu d'impossibilités, d'incohérences et de contradictions. Il ne savait pas un mot de français, quoiqu'il fût resté, disait-il, jusqu'à près de vingt ans en France. Mais ce qui lui porta le coup le plus grave, ce fut l'abandon et le désaveu solennel, en 1841, de ses partisans jusque-là les plus actifs et les plus dévoués, particulièrement de Gozoli et des autres rédacteurs de la *Voix d'un Proscrit*, qui demandèrent pardon à Dieu et aux hommes de leur erreur, en dévoilant l'immoralité, le cynisme, l'improbabilité, les jongleries—ce sont leurs expressions—de celui qui les avait abusés.

BERNADILLE.

UNE BONNE LEÇON

La *Patrie* s'est attirée une bonne leçon de la part du *Herald* de Montréal au sujet de la dispersion des communautés religieuses en France, qu'elle disait être une simple question de loi, une simple formalité légale. Voici ce que répond avec raison le *Herald*:

"Une simple formalité" en vérité. C'était une "formalité" qui était mise en vigueur par des gens d'armes. Elle eut pour effet de dissoudre les communautés, de jeter leurs membres dans la rue et de les soumettre aux plus tristes humiliations. La *Patrie* paraît ignorer que bon nombre de ces religieux se réfugièrent en Angleterre et que quelques-uns ont été contraints de venir en Canada. Elle dit, en sorte d'excuse, que les membres des ordres vivent encore en France "sous la protection

de leurs amis." Eh bien, ils paraissent avoir besoin de la protection de leurs amis, et ils sont heureux d'avoir des amis qui soient capables de les protéger contre la persécution du gouvernement français. Pendant ce temps-là ils ne font pas leurs œuvres, et les ordres religieux, qu'on n'aurait pas molestés en Angleterre ou en Canada, ont été détruits sans merci, autant qu'il était au pouvoir du gouvernement de les détruire. On croit que la persécution a été inspirée par des motifs politiques, mais elle a été aussi, à n'en pas douter, due à la haine que portent les masses, à Paris et dans les autres villes, à la religion sous toutes les formes; et nous sommes surpris de voir des gens qui font profession d'admirer la tolérance religieuse et tous les principes libéraux, élever la voix pour défendre une persécution aussi odieuse.

C'est bien dit, mais le *Herald*, de son côté, avait tort d'insulter la France au sujet de son armée.

PETITES NOTES

La température était froide, hier, à Montréal, et il est tombé de la grêle.

M. Sénécal télégraphie de Paris qu'il a vendu les bons du chemin de fer du Nord.

Le collège médical pour les femmes a été ouvert à Kingston, mardi après midi.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique se propose de construire à l'ancienne route Québec, à Montréal, une gare qui coûtera \$100,000.

Les derniers incidents politiques en France vont amener la démission soit du chef du gouvernement M. Ferry, soit du président M. Grévy.

Une noble vengeance: Le roi Alphonse a donné instruction à l'ambassadeur d'Espagne de souscrire 10,000 roubles pour les pauvres de Paris.

Un écrit satirique intitulé: "La fuite du roi des Uhlans," a été distribué, mardi, sur les boulevards de Paris. Cet écrit attaque grossièrement le roi d'Espagne.

M. Antoine, député de l'Alsace, qui a tenté, il y a quelque temps, de publier un journal anti-allemand et qui a publié des écrits séditieux, vient d'être arrêté sous l'inculpation de haute trahison envers l'empire.

Un incendie désastreux vient de mettre subitement fin à l'explosion de Pittsburg, Penn., ouverte depuis quelques jours. Tous les édifices avec ce qu'ils contenaient de produits de tout genre ont été réduits en cendres. Les pertes se chiffrent par \$2,000,000.

L'enquête devant une commission royale dans la réclamation de M. F. X. Berlinguet contre l'Intercolonial, se termine cette après-midi. M. Girouard, député de Jacques-Cartier, a été entendu comme témoin aujourd'hui. M. Cyrus Pelletier, de Québec, est l'avocat de M. Berlinguet.

Sir John Macdonald doit se rendre aujourd'hui à Kingston pour assister à la contestation de son élection pour Lennox. Les grits comptent pouvoir le déqualifier, mais ils en seront pour leurs frais. Dans quelques jours, il ira s'installer dans sa nouvelle résidence sur les bords de la rivière Ottawa. On procède actuellement au déménagement.

La princesse Louise a fait présent à la galerie Nationale d'une copie du célèbre tableau de Benjamin West, représentant "La mort de Wolfe," dont l'original appartient au duc de Westminster.

Sir Hector Langevin a répondu en disant que le peuple canadien n'oubliera jamais la bonté et la mémoire de la princesse, qui est à la veille de quitter nos rives en emportant avec elle nos meilleurs souhaits pour sa prospérité et son bonheur.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrance atroce, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en il d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Us ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué,
REV. D. GOUGH,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,
W. H. DICKSON,
218 rue St. Louis, Montréal.
En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex,
Ottawa.



L'AMI DES PAUVRES.
CET ANI EST LE
PAIN KILLER
DE PERRY DAVIS.

BRIS INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Cholera la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR. Il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens.
25c. et 50c. la Bouteille.
Prenez Garde aux Imitations.

JOS. SENECAI.
Entrepreneur de Pompes Funèbres
265 et 261
RUE DALHOUSIE,
OTTAWA.
A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.
Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.
Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes.
On peut s'adresser chez M. Sénécal la nuit comme le jour.

Nov
COMM
Envie
été off
suelle
pour l
entre
gras ou
livre.
actives.
UNE NU
Le té
matin
l'équip
fait nat
passé d
un sir
sans m
fureur
alors.
difficul
l'ur se
ces hor
froid et
sespère
eux.
A L'ÉTR
On li
Same
vité d
MM La
mier, c
dien, l
de méd
sisté à
l'issue
daigné
d'une a
FABRIQ
On li
Rivières
Nous
agricul
arriver
chain,
Il a
vaste e
ses ind
Il est
doit co
fabrica
l'usine
Expos
de Rus
d'hui.
Ecol
écoles
soir, à
-N.
tonnes
qualité
achetée
par gal
Tripp
nimaux
le tarif
Voyag
geurs s
ce mati
-A
piano
prix.
Opér
dres"
soir, av
Un st
de Car
a eu u
nombre
-Les
McGale
etc.—2
Quer
gagée,
entre d
arrétés
Assai
assaili
soir. I
graves
-Al
mel, o
pec-de
que par
Perso
civil, e
de retou
AVIS—
brul
tisme,
de Dav
une au